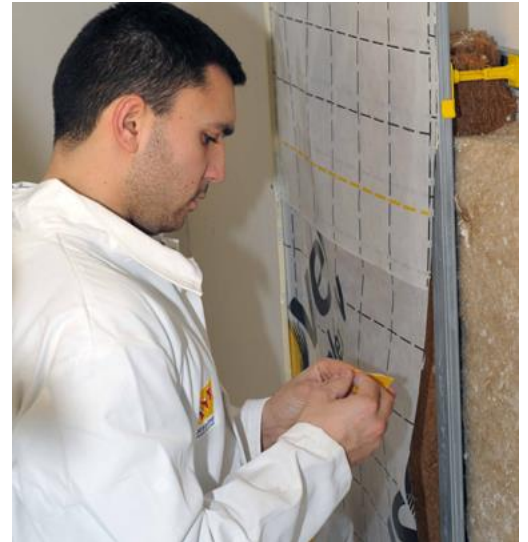


### Le métier

Le titulaire du CAP Plâtrier-Plaquiste est un ouvrier professionnel qui sera amené à exercer, sur instructions, des activités dans le cadre de la réalisation rationnelle d'un ouvrage du bâtiment.

Il travaille dans une entreprise spécialisée dans l'aménagement et la finition. Son activité se déroule essentiellement en intérieur et consiste à la réalisation de doublages, cloisons, plafonds, sols et ouvrages décoratifs.

Au cours de sa formation, il a acquis une double compétence portant sur la mise en œuvre de produits humides (briques, carreaux de briques, carreaux de plâtre et plâtres posés de manière traditionnelle) et de produits secs (plaques et matériaux associés impliquant des montages diversifiés aux fonctions multiples : acoustique, thermique, sécurité).



Le plâtrier-plaquiste est appelé à exercer, à partir d'informations orales et/ou écrites précises, les tâches suivantes :

- l'aménagement du poste de travail à partir des moyens mis à sa disposition ;
- l'exécution des opérations de réalisation et la vérification des résultats.

Il travaille seul ou en équipe, dans le respect de l'environnement, des règles de l'art, d'hygiène, de sécurité, dans le cadre du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé), avec un souci permanent de la qualité.

### Programme de formation

#### Enseignement général :

Français  
Histoire-géographie  
Mathématiques  
Anglais Technique  
Travaux Pratiques Sciences  
Sciences  
EPS

#### Enseignement professionnel :

Dessin  
Lecture de plan  
Enseignement pratique en atelier  
Enseignement théorique en salle  
Prévention Santé Environnement

#### Attestations Complémentaires :

Sauveteur Secouriste du Travail

#### Rythme de l'alternance :

1 semaine CFA / 2 semaines entreprise

### Condition d'admission

- Elève sorti d'une classe de 3<sup>ème</sup> de collège

### Poursuite d'études au CFA BTP 57

- BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation  
- CAP Peintre Applicateur de Revêtements

